

RECRUTEMENT DES SALARIÉS **ÂGÉS** DANS **L'ENTREPRISE**

EXEMPLES DE DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SENIORS

**Refus de la discrimination
par l'âge lors du recrutement**

**Recruter davantage
de salariés âgés
de 50 ans et plus**

EXEMPLES D'INDICATEURS ASSOCIÉS PERMETTANT DE SUIVRE UN OBJECTIF CHIFFRÉ

- Nombre de réunions du comité d'entreprise consacrées au respect de la non-discrimination par l'âge
- Nombre d'actions de sensibilisation à la non-discrimination auprès de la hiérarchie (travail sur l'objectivisation des critères retenus explicitement ou implicitement par les recruteurs)
- Réalisation/diffusion d'outils de sensibilisation (nature et nombre de ces outils)
- Observation plus régulière de la pyramide des âges au recrutement, et s'engager à faire croître la part des salariés de plus de 50 ans dans les recrutements s'il apparaît qu'elle est anormalement faible
- Développement du recours aux contrats aidés pour recruter des salariés de plus de 50 ans
- Utilisation du contrat de professionnalisation pour recruter des salariés de plus de 50 ans
- Information sur les possibilités de recruter un salarié ayant déjà liquidé sa retraite, et développer cette possibilité au sein de l'entreprise
- Mieux travailler avec Pôle Emploi sur la diversité au recrutement